



SAS NANTES COORDINATION SECURITE - NCS  
14, rue Jan Palach Z.A. de la Lorie  
44800 SAINT HERBLAIN  
Tél. : 02 40 59 35 42 / Portable : 06 07 73 65 51  
Email : [ncs.formation@orange.fr](mailto:ncs.formation@orange.fr)  
Site Internet : [www.ncs-formation-amiante.fr](http://www.ncs-formation-amiante.fr)



Réf. : PRGPLOMBPOC1

## **ANNEXE 1 : PROGRAMME**

### **FORMATION A LA PREVENTION DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB**

#### **OPERATEUR DE CHANTIER**

**Objectifs de la formation :** Connaître les risques générés lors d'interventions sur les revêtements contenant des CMR y compris le plomb et les moyens de prévention à mettre en œuvre pour réduire les risques lors de travaux.

**Programme de la formation :** « *Le contenu de la formation est défini à l'article R 4412-87 du Code du Travail* »

Les risques potentiels pour la santé, y compris les risques additionnels dus à la consommation du tabac.

Les maladies dues à l'exposition

Les précautions à prendre pour prévenir l'exposition

Les prescriptions en matière d'hygiène

Les mesures à prendre par les travailleurs, notamment par le personnel d'intervention, pour la prévention d'incidents et en cas d'incident.

**Personnel concerné :** Personnel d'exécution amené à intervenir dans des travaux exposant aux CMR y compris le plomb.

**Conditions préalables :** La formation préalable est conditionnée à la présentation à l'organisme de formation d'un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur.

**Pré-requis :**

Maîtriser la langue Française (lu et écrit)

**Méthodes et Moyens pédagogiques :**

- Salle de cours et Plate-forme pédagogique situées à SAINT HERBLAIN (44)
- Exposition à l'aide de matériel audiovisuel et matériel de démonstration.
- Participation des stagiaires.

**Intervenants :** Coralie QUELMÉ ou Gérard QUELMÉ

**Durée :** 1 journée (soit 7 heures)

**Nombre de stagiaires :** 10 stagiaires maximum par session

**Horaires :** Matin : 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00

**Documents remis aux stagiaires :** Documents relatifs aux méthodes d'exécution

**Sanction de la formation :**

Une attestation de fin de formation nominative est délivrée suite à la formation.

Forfait par Stagiaire pour la journée : 250,00 €uros H.T.